

# BREF' CSE



07 Décembre 2021



## CSE spécial

### Œuvres Sociales et Culturelles

Conformément à ses engagements pris envers les agents depuis 2019, **le SNU a fait une proposition de budget** (adoptée à la majorité) **pour améliorer les ASC en Grand Est**. Ainsi pour 2022 : les prestations ASC restent inchangées mais il a été acté :

- ✓ **Une Augmentation de la Dotation agent en 2022 de 20 €**
- ✓ **Des Locations vacances et WE à un tarif CSE**
- ✓ **Une Adhésion à Inter-Cea** (140 euros/an coût CSE, 7 euros pour les agents)
- ✓ **Un retour des fêtes de fin d'année pour les agents et leur famille,**
- ✓ **L'arrivée d'un nouveau logiciel de gestion CSE (PROWEB) à compter de Mars 2022**
- ✓ **La location du Chalet mais avec des tarifs revus pour tenir compte de la hausse des charges**

## Le SNU, Un véritable projet pour les ASC Des promesses tenues !



#### A retenir également :

- ✓ Le budget 2021 étant largement consommé, aucune dotation exceptionnelle (autre les 50 euros versés en Juin en Chèques Vacances) n'a été actée.
- ✓ La prestation Dotation Noël est maintenue à 80 euros jusque 2023
- ✓ Le SNU a proposé une éventuelle ré-adhésion à CEZAM après contact avec CEZAM pour faire baisser le coût de l'adhésion (pour info, cout CSE : 8000 euros pour 30 cartes vendues)
- ✓ Equipes sportives CSE : la prestation reste inchangée (200 euros/ équipe) mais pour cohérence et équité avec les autres prestations ou sorties journées, un plafond de 50 euros/agent/an sera mis en place.
- ✓ **Kalidéa** restera en place jusque Mars 2022 puis **PROWEB** prendra le relais de la gestion des activités/ billetterie/ site CSE/ trésorerie jusqu'en 2025.

**Un souci ? Une question ? Une difficulté ? Un mail sur la boîte**  
[syndicat.snu.grandest@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu.grandest@pole-emploi.fr)

**ou un simple coup de fil à la permanence SNU chaque mardi**

